



Conférence départementale du 27 septembre 2012

Document préparatoire

Les ICTAM à Paris

❖ Des chiffres

La géographie du tissu économique français confère évidemment un avantage indéniable à la capitale. Paris sur ses 5,6 millions d'emplois de l'aire urbaine compte plus d'un million de cadres travaillant pour des fonctions de gestion, de la recherche, des prestations intellectuelles et commerce, de la culture et des loisirs.

La proportion de ces cadres s'est amplifié avec le temps : entre 1982 et 2006 le poids des cadres supérieurs dans l'emploi local est passé de 10,7% à 18,3% (voir document Paris-Province : le fossé demeure).

Si l'on s'en tient à la notion de l'emploi salarié à Paris, et aux chiffres de l'INSEE , celui-ci a évolué de 1,6 millions en 2005 à 1,8 millions (1 893 443) dont 27,1 % de cadres et professions intellectuelles supérieures et 5% de professions intermédiaires. (voir document L'économie parisienne en chiffres)

On peut considérer que les salariés ICTAM représentent 59% des salariés parisiens soit 903 520 salariés, dont 44% de femmes.

❖ Des spécificités

Les ICTAM (ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise) ont une place particulière dans le travail. Même s'ils sont des salariés comme les autres, leurs fonctions, leurs niveaux de responsabilités, leur technicité et leur rôle dans l'organisation du travail leur confèrent une spécificité.

Leur spécificité revendicative s'affirme en particulier dans: le rapport à la hiérarchie; la responsabilité sociale; l'éthique professionnelle; le temps de travail; la gouvernance d'entreprise; l'individualisation des rémunérations et leur exclusion des garanties collectives.

Ce que l'UGICT peut proposer aux ICTAM parisiens

L'Union Générale des Ingénieurs, Cadres, Techniciens, compte plus de 77 000 adhérents. L'UGICT existe depuis 1963. C'est l'outil interprofessionnel dont s'est dotée la CGT pour rassembler les ICT, leur permettre de se défendre face aux employeurs et agir en convergence avec les autres catégories de salariés. Il aide à surmonter les oppositions entre catégories engendrées par la division du travail.

N'oublions pas qu'une majorité d'ICT qui ne connaît pas l'UGICT, considère souvent la CGT comme le syndicat le plus actif et le plus efficace pour les autres catégories, mais pas pour eux.

L'Ugict-CGT est au service du déploiement de la CGT, permettant à celle-ci d'être en phase avec l'encadrement.

Les axes revendicatifs ont été réaffirmés lors du 16^{ème} congrès de l'UGICT de 2011, ils sont rapidement exposés dans le 4 pages de cette Conférence.

Les ICTAM sont professionnellement engagés et socialement responsables et agissent pour :

- obtenir la reconnaissance des diplômes et des qualifications dans les salaires et les responsabilités,
- obtenir des droits individuels et collectifs pour faire valoir notre rôle contributif et notre éthique professionnelle,
- agir ensemble pour une réelle réduction du temps et des charges de travail,
- défendre la retraite AGIRC et la validation des années d'études pour les droits à la retraite,
- faire respecter l'égalité entre les femmes, et les hommes

Il s'agit de faire face ensemble aux mutations de l'entreprise, du travail avec le déclin des emplois industriels et l'évolution des qualifications : la majorité des jeunes à la fin de leurs études ont désormais un diplôme du supérieur (contre moins de 20 % en 1978).

Les logiques de management ont elles aussi évoluées allant vers ce que l'UGICT a qualifié de Wall Street management, (voir l'ouvrage de référence *Pour en finir avec le Wall Street management* co-écrit par nos secrétaires généraux). Nous devons redonner du sens au travail des cadres en vue de favoriser l'épanouissement qui est une condition de la motivation et de l'efficacité.

L'UGICT a été à l'initiative d'une [Charte de l'encadrement](#) visant à « obtenir des droits nouveaux pour un rôle contributif de l'encadrement ». Cette Charte vise à dégager des positions revendicatives, à redéfinir le rôle et la place de l'encadrement dans le travail leur conférant des droits pour développer la dimension collective du travail, en lien avec les règles du métier et non celles des actionnaires, dans une perspective de développement durable et socialement responsable. Un des axes revendicatifs majeurs de l'UGICT-CGT est de construire un management alternatif socialement responsable qui replace le travail et l'humain au centre des organisations et des entreprises.

La souffrance au travail est malheureusement un thème récurrent dans le privé comme dans le public. Pour les cadres et les professions techniques, le quinquennat qui vient de s'achever a été celui du suicide au travail. Le suicide était inconnu sur le lieu de travail il y a encore quelques décennies, et les drames humains d'aujourd'hui sont le résultat d'une

déshumanisation, de politiques d'individualisation poussées à l'extrême. Nous ne pouvons accepter la désillusion exprimée par l'encadrement sur la capacité de la politique à changer concrètement leur vie au travail. Les souffrances des cadres et des professions techniques sont aujourd'hui d'autant plus fortes que les pratiques coercitives à leur encontre montent en puissance. Ils subissent de plein fouet la transformation de la part intellectuelle du travail qui sape leur liberté d'action et de contribution.

Le contexte de crise systémique aggrave les tensions et les difficultés des salariés. Nous le voyons, le monde du travail et les peuples européens s'opposent sérieusement aux ambitions de la finance.

En France, l'élection de François Hollande doit notamment au mouvement de 2010 pour la défense de la retraite à soixante ans. Une mobilisation massive qui s'est enracinée dans les esprits et inspire les luttes actuelles contre la crise. Les Grecs, quant à eux, ont rejeté par les urnes en mai l'austérité imposée par le Fmi et l'Union européenne. En Allemagne, les luttes ont débouché sur des augmentations salariales significatives: plus de 6% dans les services et dans l'industrie. Enfin, la mobilisation s'amplifie en Espagne. Partout, l'heure est à la mise en cause des pleins pouvoirs de la finance et à la recherche d'alternatives.

Le chantier du changement s'ouvre avec comme objectif une juste répartition des richesses et des efforts, avec une vraie reconnaissance des qualifications. Le progrès social et solidaire s'impose comme ligne directrice. Résistance aux choix de crise et investissement des lieux de négociation et d'intervention avec des propositions transformatrices sont pleinement d'actualité. Le nouveau gouvernement doit faire la place au dialogue social .

La Commission Départementale

L'UGICT-CGT est implantée dans les entreprises et les administrations. Elle dispose de structures professionnelles (Unions fédérales) et territoriales (commissions départementales et collectifs locaux).

L'activité spécifique en direction de nos catégories socioprofessionnelles est largement nourrie par nos Unions Fédérales spécifiques (UFICT, UFCM, UFMICT, UFC, COFICT,...). Elles produisent nombre de réflexions, publient de multiples écrits, et sont à l'initiative de débats et de campagnes revendicatives ponctuées par des tracts, des pétitions, des rassemblements...

La commission départementale permet au niveau territorial de réunir cadres et professions intermédiaires, elle aide à dépasser ainsi un certain nombre de contradictions qui isolent les uns par rapport aux autres et conduit le plus souvent les uns et les autres au repli catégoriel, à l'isolement, à l'inaction. Souvent isolés dans leurs activités professionnelles ils peuvent l'être aussi dans le syndicat et ont besoin de confronter et d'échanger leurs points de vue pour construire leurs revendications. A ce titre, il est indispensable de combattre l'isolement des syndiqués et regrouper les syndiqués d'une même profession sur un même territoire.

La commission départementale est une structure de coordination et d'impulsion de l'activité spécifique auprès des syndicats et des Unions Locales.

❖ Bilan

Dans une actualité marquée par une crise économique, financière, sociale d'une ampleur sans précédent, les militants de l'Ugict ont travaillé au développement du rapport de force, dans l'unité et la convergence.

Avec un Medef qui veut remodeler le droit du travail et veut remettre en cause le décompte horaire pour payer la force de travail, le sujet des droits RTT et les forfaits jours a été au centre des préoccupations. Ainsi la CD a relayé les initiatives UGICT et informé de la mise en place du site www.cadresforfaitsjours.fr qui propose notamment un simulateur heures pour calculer les pertes de salaire et de repos.

Cette lisibilité a donné à la CGT des cadres et techniciens son meilleur score à l'élection prud'homale de 2008 depuis l'origine de ce scrutin. La CD a participé à la constitution de la liste encadrement et a réuni les camarades ayant fait acte de candidature. On peut noter la bonne participation de l'encadrement avec un vote CGT en progression à Paris. La section encadrement a progressé à elle seule de 1,59%.

Le 2 avril 2009, la commission départementale a organisé une rencontre avec la CPH encadrement permettant échanges réciproque d'informations.

La CD a également participé aux journées d'action interprofessionnelles des 29 janvier et 19 mars qui ont vu une bonne présence des ICTAM aux manifestations.

Lors du puissant mouvement de l'automne 2010 sur les retraites, qui traduisait également une aspiration à une société solidaire, des cortèges Ugict conséquents étaient dans les manifestations.

Une de nos contributions à notre objectif revendicatif de changer le travail et ses conditions pour aller vers un management alternatif a été la diffusion d'un tract UGICT dans le quartier de la Bibliothèque François Mitterand avec l'UL de Paris 13 et son collectif Ugict.

La CD a noué des liens avec un certain nombre d'UL ce qui a permis de mettre en place des collectifs locaux UGICT. La difficulté reposant bien souvent sur le manque de moyen en particulier pour trouver un animateur.

La modeste implication de la CD ainsi que celle de l'UGICT dans le débat du 49^{ème} congrès a permis que soit intégré dans la réflexion la question de l'activité et de l'organisation spécifique sur la réforme des structures. L'orientation étant de réfléchir dans toute la CGT aux formes d'organisations les plus adaptées pour mener l'activité spécifique.

Sur Paris, le collectif des jeunes diplômés a créé une nouvelle dynamique. Ainsi des initiatives médiatiques ont vu le jour, permettant des débats avec des centaines de jeunes lors des salons de l'emploi ainsi celui de juin 2012.

Toutes ces initiatives ont permis de faire avancer l'idée que l'activité envers les jeunes n'est pas qu'une simple priorité, mais que la réponse à leurs besoins, à leurs attentes doit être un axe stratégique de l'activité syndicale. La campagne de l'Ugict-Cgt et de l'Unef, avec ses dix mesures pour l'emploi et l'insertion des jeunes diplômés qui pourraient s'inscrire dans une loi-cadre pour la jeunesse, vise à casser le dumping social. Son autre volet veut stimuler l'action pour faire reconnaître le Lmd (licence-mastère-doctorat) dans les conventions collectives et dans les entreprises pour obtenir des engagements d'embauche.

Il faut également mentionner les formations, 10 stages que la CD a organisé régulièrement formant 140 stagiaires. Services publics, Banques et assurances ; Transports, Santé ; Fonction publique Etat (UGFF) et Energie sont les secteurs les plus représentés. Au delà de la formation d'un syndiqué, ses formations tissent des liens avec les syndicats dans lesquels ils sont acteurs.

La CD a également contribué au développement, l'impulsion et la diffusion des propositions, initiatives, tracts et documents, etc. ... de l'UGICT CGT dans l'ensemble de nos syndicats et sections syndicales de Paris. Le Travailleur Parisien a régulièrement comporté un encart UGICT.

❖ Des perspectives pour la nouvelle CD

Comment allons nous porter les revendications de plus de la moitié des salariés parisiens pour les années à venir ?

La Commission Départementale est un outil au service du déploiement de la CGT parmi les catégories ICTAM, c'est une force de propositions et de convergences entre l'UGICT Nationale, les syndicats et les sections d'ICTAM mais aussi pour la prise en compte par toute la CGT des demandes et revendications des catégories ICTAM sur Paris.

Notre activité spécifique ne doit-elle pas s'appuyer davantage sur le travail des Unions Fédérales spécifiques ? La CD pourrait servir à recenser et à faire partager les ressources et les activités des Unions Fédérales, en vue de convergences revendicatives sur les territoires des UL et sur Paris dans son ensemble. Notre campagne de syndicalisation des ICTAM parisiens n'en serait que plus efficace.

La CD fait le lien entre les revendications professionnelles et interprofessionnelles, aide à la mise en place de collectifs, sections et syndicats spécifiques mais elle est aussi un lien privilégié de retour d'expériences, d'échanges et de propositions de plan de travail et d'initiatives à l'exemple de ce que nous serons en capacité de construire avec nos UL, nos syndicats et nos sections en direction des salariés des TPE qui vont voter.....

Le 17^{ème} Congrès de l'UD CGT de Paris (février 2011) a décidé de renforcer l'activité de la Commission Départementale UGICT avec comme priorités (Extraits du Document d'orientation):

- Le renforcement de la commission départementale
- La construction de collectifs interprofessionnels UGICT dans les ULs
- La prise en compte, dans l'ensemble de notre activité (tracts, affiches, initiatives, etc....) des propositions revendicatives spécifiques
- Le développement, l'impulsion et la diffusion des propositions, initiatives, tracts et documents, etc. ... de l'UGICT CGT dans l'ensemble de nos syndicats et sections syndicales de Paris.
- La poursuite de l'effort de formation syndicale
- Le renforcement de l'activité envers les cadres et les jeunes diplômés

Cette Conférence départementale doit élire une nouvelle commission parisienne UGICT CGT.

Une structuration permet de mettre en place une équipe d'animation et un bureau avec une responsabilisation actée et reconnue. Cela afin de faciliter l'engagement des camarades qui acceptent ce mandat.

Pour mieux travailler, la CD doit être constituée de camarades représentant la diversité des métiers, des secteurs d'activité de Paris.

Les candidatures sont ouvertes à toutes celles et ceux qui seraient intéressés par porter la démarche UGICT. Des fiches de candidatures sont à disposition des syndicats et structures.

Il s'agit de mettre en place autour de camarades disponibles un plan d'actions pour les années à venir, de continuer à proposer des formations spécifiques mais également de proposer des espaces de débats et d'échanges. Sans oublier l'aspect de diffusion et la mutualisation des informations. ... Mais surtout nous pourrions nous répartir les contacts avec les syndicats UGICT ou UFICT du département et les UL afin d'être au plus près des syndiqués.

Les attentes des ICT sont réelles, construisons ensemble une commission départementale permettant d'être utile dans la construction du rapport de forces!